

Bulletin national santé mentale et précarité

Pour-parlers enfance-psychiatrie

édito

Jean-Pierre MARTIN

Notre société a un dispositif d'institutions élaboré pour éduquer, protéger, soigner les enfants, contre les « passions » parentales le cas échéant, avec un modèle normatif et ses dimensions symboliques : l'acquisition du langage, la socialisation, le bon développement du corps, selon le vieil adage *un esprit sain dans un corps sain*. C'est encore à cette aune que se constitue aujourd'hui un idéal de qualité concernant la famille, l'enfance et l'éducation.

Pourtant ce modèle ne va plus de soi. L'enfance est devenue le terrain médiatique de débats sur la violence à l'école, dans les banlieues, dans la famille, avec ses discours disqualifiants (un ancien ministre parlait de « sauvages » !). En même temps, la maltraitance, mot à l'ordre du jour, semble valider les représentations qui font de l'enfance le lieu de l'innocence. Pour mieux comprendre ce paradoxe, il faudrait réinterroger l'histoire du rapport à la folie qui s'est construit autour de la notion d'anormalité, soit organique, soit sexuelle (en référence aux analyses de Michel Foucault sur la répression de la masturbation), et sur le modèle oedipien issu de la psychanalyse qui inscrit le développement de la personnalité de l'enfant dans la triangulation avec les parents.

Dans ce numéro, nous avons interrogé les psychiatres de l'enfance et de l'adolescence. Ce premier tour de piste montre une hétérogénéité des points de vue selon l'analyse qui est faite des évolutions de la famille, de la place asymétrique de la relation thérapeute/enfant, de la prise en compte ou pas des situations de précarisation auxquelles sont soumis l'enfant et ses parents, de l'approche de la périnatalité, de la crise du modèle républicain d'éducation.

La spécificité d'une psychiatrie de l'enfant et des intersecteurs de psychiatrie infanto-juvénile est-elle toujours pertinente ? Une première réponse interrogerait plutôt les conditions d'exercice de la psychiatrie publique dans ce domaine, confrontée à une avalanche de pressions sociales spécifiques : autisme, précarité, violence à l'école, toxicomanie, statut de l'adolescence, crise de la parentalité...

Au-delà de ces pourparlers engagés, tout sauf exhaustifs, on peut constater l'absence de niches (pratiques) de réflexion qui seraient : le traitement et le devenir des enfants psychotiques à leur majorité légale, les cadres d'allocations aux familles, les droits de l'enfant, l'enfant face aux images et discours de guerre (sans parler de ceux qui ont vécu des guerres), les transmissions intergénérationnelles et le devenir des « traces » traumatiques. Nous sommes pour notre part sensibles à l'analyse de Gérard Schmit sur les constellations familiales complexes et au propos de Marie Gilloots sur le pour-parler avec l'enfant, mais cela ne fait qu'ouvrir le débat. La psychiatrie de l'enfant peut-elle être le seul pivot des actions de santé mentale alors que les besoins globaux de l'enfant passent par le partenariat ?



Au sommaire

RHIZOME est téléchargeable sur le Web : www.ch-le-vinatier.fr/orspere

DOSSIER

- Les constellations familiales complexes *Gérard SCHMIT* p. 2
- Les pour-parlers *Marie GILLOOTS* p. 3
- Des enfants au pluriel, une école au singulier (1^{er} texte) *Lisbeth BROLLES* p. 4-7
- Des enfants au pluriel, une école au singulier (2^e texte) *Marie Rose MORO* p. 5
- Les comportements violents à l'adolescence : rôle des premières années de la vie *Richard TREMBLAY* p. 6-7
- La débrouille des familles *Pascale JAMOUILLE* p. 8-9
- Une pratique de réseau autour de l'enfant victime *Dominique FRÉMY* p. 10

- “Mes parents c'est pas des nuls, même le docteur, il écoute ce qu'ils disent” *Maurice TITRAN* p. 11
- Le secteur, un pivot incontournable de la psychiatrie infanto-juvénile *Philippe JEAMMET* p. 12
- Clinique de la périnatalité : pour construire une confiance en l'avenir *Françoise MOLÉNAT* p. 13
- TEXTES RÉGLEMENTAIRES : DÉBATS ET POINTS DE VUE
- “Accès direct” ou “indirect” pour les soins psychiques : les enjeux et les risques *Olivier QUÉROUIL* p. 14
- Le territoire de la clinique excède le territoire sanitaire *Jean-Pierre MARTIN* p. 15
- ACTUALITES p. 16